



Déclaration liminaire CFDT

Rencontre avec la ministre de la Santé Madame RIST

Lundi 26 janvier 2026

Madame la Ministre,

Depuis le 12 octobre 2025 vous avez été nommée ministre de la Santé. C'est aujourd'hui notre première prise de contact, sans trop d'illusion malheureusement. Notre expérience depuis les dernières élections professionnelles de décembre 2022, nous oblige à la très grande prudence. Nous n'osons pas vous rappeler combien de Ministres nous avons pu rencontrer.

Depuis des années nous dénonçons le lent déclin, le dépeçage des missions et moyens des Ministères Sociaux, à l'image de la lente dégradation du système de santé en France.

Notre récente prise de contact avec des membres de votre cabinet nous confirme que vous avez bien pris connaissance de l'ensemble de nos communications syndicales et alertes sur le sujet.

Nous vous demandons un changement de cap clair et concret !

Malheureusement, cela ne semble pas en prendre le chemin. Une illustration concrète : la place « des partenaires sociaux » au sein des Ministères Sociaux. Vos services ont lancé une négociation en matière d'Égalité Professionnelle. Mais sur ce sujet hautement sensible dans un périmètre avec 70% d'effectifs féminin, vous arrivez à crisper l'ensemble des organisations sur un des dossiers qui pourrait être les plus consensuels (cf. communication intersyndicale du 22 janvier 2026).

Il est vrai que la culture de la négociation n'est pas ancrée dans l'ADN de la DRH des Ministères Sociaux. Aucune négociation n'a été menée ces dernières années à l'exception de celle « imposée » concernant la mise en place de la Protection Sociale Obligatoire dans la Fonction Publique de l'Etat !

Les gouvernements successifs, ce gouvernement ne faisant pas exception, ont décidé de marquer leur passage en stigmatisant la fonction publique en général, celle qui « coûte » en particulier.

La **CFDT** vous invite à lire à ce propos, dans le Monde daté d'hier, l'article de B. SCORDIA titré « l'obsession française » des économies sur la fonction publique en référence à l'ouvrage de l'historien Emilian RUIZ auteur de « trop de fonctionnaires ? Histoire d'une obsession française ».

En réalité, ces missions « coûteuses » sont celles qui protègent les plus fragiles de nos concitoyens, celles qui préservent la cohésion et la solidarité au sein de notre société fragilisée par des crises trop nombreuses.

Les agents publics sont très souvent présentés comme des privilégiés, un coût pour la société, y compris dans les hémicycles parlementaires. Pourtant depuis des années le point d'indice est gelé, de plus en plus de collègues se voient bloqués dans leur carrière au regard d'un dispositif de promotion totalement insatisfaisant et inadapté. Les services publics tournent au quotidien en multipliant le recours à la précarité, en prenant soin de ne pas ouvrir de concours ou plus perfide, en ne titularisant pas des fonctionnaires élèves à l'exemple de la dernière promotion de PHISP (2 radiations sur 8 stagiaires et une prolongation) pour laquelle la **CFDT** vous a alerté madame la Ministre.

Sans oublier les attaques sur les jours de carences et la baisse de 10% des rémunérations en cas d'arrêt maladie dont les conséquences économiques s'avèrent souvent encore plus pénalisantes pour nos collègues femmes qui sont surreprésentées dans les emplois les moins bien rémunérés !

C'est pourtant vers les agents des Ministères sociaux que se tournent les gouvernements et nos concitoyens pour gérer les conséquences des épidémies, des accidents climatiques, des crises économiques... et agir auprès des populations les plus vulnérables !

Ce sont ces agents qui se mobilisent sans compter pour aider, soutenir et accompagner sur l'ensemble du territoire !

Au sein des Ministères sociaux, vilipender les agents est une pratique qui revient régulièrement, cependant à l'image des cycles d'essorage inadaptés sur les machines à laver, les effectifs rétrécissent inexorablement mais pas les missions !

Un plan de restructuration massif se prépare dans notre secteur... doublé d'une casse sociale !

Les services déconcentrés, de plus en plus interministériels, et les Directions d'Administration centrale sont déjà « à l'os » depuis des années. Les pré-notifications déposées sous le sapin des services entre Noël et le 1^{er} de l'An ne semblent pas rassurantes (- 4,5 ETPT en IDF -DRIEETS/DDETS... pour une région sous dotée jusqu'ici !).

Madame la Ministre, la **CFDT** demande bien évidemment que les notifications de plafond d'emplois (service par service et réseaux par réseaux) soient inscrites à l'ordre du jour du 1^{er} CSA de l'année, le 5 février prochain.

Dans un contexte de chasse à l'endettement, il est forcément populaire et facile de cibler les agences et opérateurs, régionaux ou nationaux. Ça tombe bien, il y en a pas mal sous tutelle des Ministères Sociaux, fruit d'une épidémie, depuis les années 60, où ont été créées des agences de missions, avec transfert de compétences des services de l'Etat (centraux ou déconcentrés) au profit de structures jugées plus souples, plus adaptables... et en perspective, la possibilité d'un recours plus massif à des agents précaires (contractuels, stagiaires, vacataires...).

Pour reprendre un rapport de la Cour des Comptes de 2012, « la multiplication des agences a dessiné en creux un État à géométrie variable, qui ne se laisse pas facilement appréhender par le citoyen ».

C'est donc plus facile d'échafauder des projets de transferts de compétence (vers les collectivités locales), de fusion, de simplification... et toujours à la clé des suppressions de postes !

A ce tableau déjà noir s'ajoute la pénurie de corps d'inspection et de contrôle (IASS, MISP, PHISP, IGE, IGS, T3SCT...) que les ministres successifs ont été incapables d'enrayer alors même que l'émergence de scandales type Nestlé Waters, laits infantiles contaminés ou encore maltraitances dans les EHPAD aurait dû au contraire les renforcer...

Madame la Ministre, la **CFDT** attend de vous une parole forte pour rappeler le haut niveau d'expertises, de compétences, d'engagement au service de nos concitoyens, de l'ensemble des agents des Ministères sociaux.

La **CFDT** exige que l'autonomie et l'indépendance notamment des corps d'inspection soient plus que préservées, renforcées.

La **CFDT** espère enfin un vrai travail de GEPC, sur l'attractivité des métiers des Ministères sociaux, une reconnaissance des agents à travers un développement professionnel et un niveau de rémunération en phase avec leurs compétences et expertise.

Madame la Ministre, la **CFDT** en amont de cette rencontre a sollicité la communication des « lettres du 1^{er} Ministre » de fin d'année adressées aux Secrétaires Généraux de chaque ministère.

En effet, vous comprendrez que la **CFDT** souhaite en savoir plus sur comment vous envisagez avec vos équipes et services, atteindre l'objectif d'une action publique plus « lisible » avec « moins d'empilement de structures, davantage de pilotage politique, une meilleure coordination entre l'Etat et les collectivités locales, ainsi que des logiques de mutualisation, voire d'internalisation, pour certaines agences de l'État ».

Pour le moment, à défaut d'une présentation en instance de dialogue social, nous en sommes quittes à nous informer comme tout citoyen dans la presse.

Les Agences Régionales de Santé (ARS) sont bien évidemment en première ligne de ces opérateurs dans la cible. Mais également l'agence Santé Publique France qui depuis des mois fait l'objet de missions et rapports de l'IGAS, restés toujours top secret car soumis au bon vouloir du destinataire à savoir vous madame la Ministre... et bien évidemment le 1^{er} Ministre. En attendant les agents de SPF constatent que dans 2 mois, il n'y aura plus de tête au pilotage de cette agence, à l'image de l'ANSES aussi dans le viseur de nombreux lobbys.

A cette liste, l'ANSM, la Haute Autorité de la santé sont aussi citées... en attendant peut-être d'autres à venir.

Mais il est temps madame la Ministre de vous laisser la parole et enfin, nous l'espérons comprendre quel est le cap que vous comptez donner au regard de cette feuille de route très contrainte.

Les représentants CFDT